

DELIBERATION N° 15-018

Objet : Point d'information sur le dossier déposé auprès du Fonds national pour la Société Numérique (FSN)

Le deux juillet deux mille quinze à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

Sont présents :

Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
26 JUN 2015	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
- 7 JUL. 2015	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des Impressionnistes
Acte rendu exécutoire :	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Vallée du Sausseron
- 7 JUL. 2015	M. Serge KASZLUK	Délégué de la CC Ouest de la Plaine de France
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	M. Pierre BEMELS	Délégué de la CC de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la Communauté de communes du Pays de France
Publication ou notification :	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la Communauté de communes Vexin Val de Seine

Est excusé et suppléé :

M. Pierre BARROS
Délégué de la CA Roissy Porte de France, suppléé par M. Marcel BOYER

A donné pouvoir :

M. Alexandre PUEYO
Délégué du Département du Val d'Oise, a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE

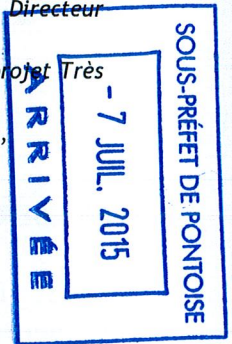
Sont absents :

Mme Michèle BERTHY
Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Jean-Christophe POULET
Délégué de la Communauté d'agglomération Le Parisis

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

Le Comité syndical,

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération 1-04 du Conseil départemental du 22 juin 2012 relative à l'adoption du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Val d'Oise (SDAN VO),
Vu la délibération 1-20 du Conseil départemental du 13 février 2015 relative à l'état d'avancement du projet Très Haut Débit du Val d'Oise,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu la délibération 15-013 du 4 juin 2015 relative au projet THD du Val d'Oise,
Vu le rapport n° 15-018,



Après en avoir délibéré (108 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

DONNE ACTE au Président de la présentation du dossier de demande de subvention auprès du Fonds national pour la Société Numérique pour le projet THD Val d'Oise Numérique dans sa dernière version présentée lors du Comité de Concertation France THD du 17 juin 2015 ;

DIT que le comité syndical est informé, sur la base des éléments du rapport 15-018 de la présente délibération, de l'état d'avancement de l'instruction du dossier relatif au Réseau d'Initiative Publique porté par le syndicat et déposé en décembre 2014 auprès du Commissariat Général à l'Investissement dans le cadre de l'appel à projet France THD.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Edouard EON